

TAYLOR, C. J., *Negotiating the Past. The Making of Canada's National Historic Park and Sites*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990. 246 p. 32,95 \$

Jean Daigle

Volume 45, Number 4, Spring 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305031ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Daigle, J. (1992). Review of [TAYLOR, C. J., *Negotiating the Past. The Making of Canada's National Historic Park and Sites*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990. 246 p. 32,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45(4), 624–626. <https://doi.org/10.7202/305031ar>

TAYLOR, C. J., *Negotiating the Past. The Making of Canada's National Historic Park and Sites*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990. 246 p. 32,95\$

Un an après sa nomination en 1925 comme représentant québécois à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (par la suite Commission), Victor Morin démissionne de son poste. C'est que ses collègues de la Commission avaient à l'unanimité rejeté sa proposition d'apposer des plaques bilingues sur les sites historiques (p. 85-86). Cet épisode illustre un des problèmes touchant la mise sur pied des parcs historiques nationaux par le gouvernement fédéral; les membres de la commission furent incapables de transcender leurs intérêts personnels et leurs préoccupations régionales.

Dans son étude, qui couvre la période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970, Taylor veut préciser quelles ont été les forces qui ont amené le gouvernement fédéral à s'intéresser à la mise sur pied d'un programme de sites historiques, et retracer ses efforts pour définir une politique et appliquer un programme à cet égard. La création en 1919 d'une politique des sites historiques nationaux est redevable, en partie, au travail de sensibilisation de plusieurs associations patriotiques et scientifiques telles la *Historic Landmark Association*, la *National Battlefields Commission* et la Société royale du Canada. Au cours des années 1960 et 1970, les gouvernements provinciaux, dont l'engagement devient plus évident dans le dossier touchant le patrimoine et l'héritage, privilégient l'approche du développement économique régional dans la préservation des sites historiques.

En plus de situer les différents intervenants engagés dans la promotion de l'héritage canadien, Taylor consacre la plus grande partie de son ouvrage à étudier le fonctionnement interne du Service des Parcs. Les trois partenaires — pour ne pas dire protagonistes à certaines époques — sont d'une part l'exécutif, c'est-à-dire le cabinet fédéral, d'autre part les fonctionnaires et les spécialistes rattachés au service des Parcs et enfin les membres de la Commission. Le titre de l'étude prend toute sa signification lorsque l'on se rend compte de la diversité des opinions et des forces en présence et des querelles qui s'ensuivent. La résolution des affrontements générés par le «politics of historic sites» (p. xiii) prend l'allure d'un processus continu de négociation entre les différents intervenants.

Selon l'auteur, l'approche du gouvernement fédéral dans le domaine de la préservation de l'héritage ne suit pas un plan d'ensemble. Cette situation engendre des querelles d'influence entre les fonctionnaires et les différentes agences chargées du dossier. Trop souvent le programme est soumis à l'arbitraire d'un fonctionnaire omnipotent comme Bernard Harkin, commissaire des Parcs de 1919 à 1936, ou aux pressions de membres très actifs de la Commission comme J. Clarence Webster, représentant du Nouveau-Brunswick de 1923 à 1950. Les décisions prises par le Cabinet fédéral reflètent les pressions d'une multitude d'intervenants; leurs résultats modifient et, dans certains cas, déstabilisent les activités régulières du service des Parcs.

Parmi les faiblesses du programme des sites historiques, l'auteur souligne la pauvreté des ressources financières attribuées au programme; cela

interdit pendant plus de 40 ans des activités autres que commémoratives. Les projets de restauration et de préservation pourtant réclamés par les groupements locaux ne font pas dévier les membres de la Commission, dont la préoccupation principale se résume à la pose de plaques. L'absence de leadership de la Commission et la vision historique impérialiste et militaire de ses membres font que pendant une trentaine d'années on tapisse d'un océan à l'autre le paysage historique canadien d'une série de plaques sur les fortifications militaires.

Fort heureusement, des associations historiques locales ainsi que des historiens amateurs enthousiastes réussissent à vaincre l'indifférence et l'intransigeance de la Commission qui considère que les plans de reconstruction vont à l'encontre de la préservation. Ainsi, l'association historique d'Annapolis Royal, intéressée à la reconstruction de l'Habitation de Champlain, parvient après de nombreuses démarches à obtenir des fonds nécessaires à la réalisation de son projet. La persévérance de l'association jumelée à des considérations politiques (telles la création d'emplois durant la crise économique des années 1930) expliquent le changement de cap de la Commission à la fin des années 1930 et la mise en chantier de projets de restauration importants aux forts Beauséjour du Nouveau-Brunswick, de Chambly au Québec, de Prince de Galles au Manitoba et de Langley en Colombie-Britannique.

Durant les années 1950 et 1960, l'intensification du sentiment nationaliste canadien favorise une augmentation du budget des ministères à vocation culturelle. La section des parcs historiques profite de cette abondance mais se voit imposer un cheminement dicté par des impératifs socio-économiques. Lorsque le cabinet fédéral décide d'investir des sommes importantes pour la reconstruction du fort Louisbourg en Nouvelle-Écosse et celle de certains édifices de Dawson au Yukon, c'est qu'il désire encourager le développement régional par le biais de la création d'emplois reliés aux travaux de restauration et de mise en place d'infrastructures touristiques.

Ces décisions politiques ont ceci d'intéressant qu'elles favorisent plusieurs changements. La gestion des projets nécessite une décentralisation du Service des Parcs. En se rapprochant de la population locale, celui-ci développe une nouvelle sensibilité, notamment quant à la préservation architecturale du patrimoine et à la présentation de l'histoire canadienne sous un angle thématique. En même temps, de concert avec une nouvelle génération d'historiens professionnels, le service développe des critères de sélection et de désignation des sites qui tiennent compte de l'importance historique nationale du thème, du personnage ou du site étudié. Ces critères lui permettent de classer les demandes d'assistance financière qu'il reçoit. De plus, une nouvelle méthode de gestion selon un plan de développement est appliquée dans tous les secteurs du Service des Parcs.

L'utilisation d'une chronologie asymétrique où les dates extrêmes d'un chapitre empiètent les unes sur les autres met en évidence le processus dynamique des questions d'héritage. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas présenté de conclusion à son ouvrage, qui se termine avec la création par les

gouvernements provinciaux, durant les années 1970, d'organismes s'intéressant à l'archéologie, à l'architecture et à l'histoire. L'ouvrage, comme en témoigne l'excellente bibliographie, remplit un vide dans le domaine des études sur le rôle du gouvernement fédéral touchant les questions de patrimoine et rend disponible, sous une forme enrichie, la thèse de doctorat qu'il a soumise à l'Université Carleton en 1986. L'appareil scientifique de l'ouvrage est complet. Il comprend des illustrations, un index ainsi que plusieurs annexes. Celles-ci donnent, entre autres, une liste des noms des membres qui ont siégé à la Commission, ainsi qu'une présentation comparative des agences gouvernementales intéressées au patrimoine mises sur pied par la France, l'Angleterre et les États-Unis. Les lecteurs intéressés par les questions de préservation du patrimoine profiteront de cette étude de l'évolution de la politique fédérale dans le domaine des sites historiques nationaux.

*Département d'histoire-géographie  
Université de Moncton*

JEAN DAIGLE